**Recommandations pratiques dégagées du séminaire :**

1. Création d’un bureau de liaison Université-Entreprise qui se charge de l’insertion professionnelle des étudiants et du partenariat Université-Entreprise en matière de recherche et formation (voir les présentations de M. Nizar AYADI, Mme Rossa TORES et M. Roberto ESCARRE).
2. Augmentation du nombre des filières et innover les programmes de formation pour s’adapter aux ressources et aux besoins de la région du nord ouest (voir la présentation de Mr Roberto Escarré).
3. Développer l’enseignement à distance pour faciliter l’accès aux programmes de formation continue offerte au personnel des entreprises de la région (voir la présentation de Mr Ali SGHAIER)
4. Elaborer une stratégie précise en matière de partenariat Université-Entreprise (voir les présentations de Mme Alexandra MAYER et de Mr Roberto ESCARRE).
5. Préciser le cadre juridique des relations de partenariat par l’élaboration de conventions et de contrats entre l’université et les entreprises (voir la présentation de Mme Alexandra MAYER).
6. Développer un fond documentaire numérique et en papier sur le thème « Partenariat Université-Entreprise» (voir la présentation de Mme Mouna BALTI).
7. Mobiliser les compétences scientifiques de l’université pour accroitre les capacités techniques et d’innovation des entreprises de la région (voir la présentation de Mme Alexandra MAYER).
8. Créer des structures de recherche (unités ou laboratoires) auxquelles participent les universitaires et les entreprises (voir la présentation de Mr Roberto ESCARRE).
9. Constituer une base de données sur les entreprises de la région du nord ouest. Cette base devrait être accessible aux étudiants et aux enseignants.
10. Développer une base de données sur les ressources et les richesses de la région de nord ouest qui peuvent être à l’origine de la création de nouvelles entreprises.
11. Créer de nouvelles institutions qui renforcent de développement de la région du nord ouest, tels que : écoles d’ingénieurs (en informatique, robotique, mécanique, statistique, environnement, eau et énergie), institut spécialisé dans les plantes médicinales, aromatiques et à parfum, institut paramédical (spécialisée dans la médicine parallèle, la kinésie thérapie et le tourisme sanitaire) (voir la présentation de M. Angelo Musaio).
12. Exploitation des résultats de la recherche scientifique dans le milieu d’affaires et pour l’emploi des jeunes diplômés.
13. Développement d’un service ou agence dans l’université qui se charge du soutien légal, administratif et financier des propriétés intellectuelles et de leur transfert et valorisation dans le domaine économique (voir les présentations de Mr Alessandro Quaranta et Mr Bahri Rezig et Mr Jaouher Mouine).
14. Prise en charge de l’université d’une mission qui consiste à promouvoir et réaliser des actions de transfert de technologie vers les entreprises (voir la présentation de Mr Daniele CAVIGLIA)
15. L’université est appelée à réunir les grandes et les PME de la région pour qu’elles fédèrent leurs moyens afin d’augmenter leurs capacités d’innovation et leurs avantages compétitifs (voir la présentation de Mr Daniele CAVIGLIA).
16. Orienter les recherches universitaires vers la résolution des problèmes vécus par les entreprises de la région (voir les présentations de Mr Alessandro Quaranta et Mr Roberto Escarré)
17. Développer une base de données et de suivi des étudiants pour veuillez sur leur obtention de stage, leur insertion professionnelle, leurs projets entrepreneuriaux et leur évolution dans le marché de travail (voir les présentations de Mme Rossa Torres et Mr Angelo Musaio)
18. L’université devrait soutenir les entreprises de la région dans leur partenariat avec les entreprises étrangères à travers le maintien d’une relation permanente et continue avec les organismes et les institutions internationales. Ceci facilite l’innovation, le transfert de la technologie et de l’expertise et la croissance des entreprises de la région dans des territoires étrangers.
19. Créer un espace de recherche au sein de l’université qui constitue un groupement des structures et des ressources pour le recherche, des entreprises et des instituts financiers de la région afin de construire un système intégré pour la recherche, la formation, l’innovation et le transfert de la haute technologie (voir la présentation de Mr Angelo Musaio).
20. Veiller sur le développement d’un portefeuille commun des produits et des services des entreprises de la région et le promouvoir à l’étranger (voir la présentation de Mr Daniele Caviglia).
21. Institutionnaliser les relations de coopération pour qu’elles ne dépendent plus des personnes (voir la présentation de Mr Roberto Escarré).
22. Respecter les standards internationaux de qualité dans l’ensemble de ses processus. Elle devrait être un modèle d’innovation, de créativité, de transfert de technologie pour les entreprises de la région (voir les présentations de Mr Roberto Escarré et Mr Alessandro Quaranta).
23. Développer des projets de recherche et des programmes de formation dans les axes stratégiques et futuristes suivants :
    1. Protection de l’environnement et développement durable
    2. Coopération technologique
    3. Energie renouvelable
    4. Gestion des déchets
    5. Management des ressources écran
    6. Lutte contre la désertification et les changements climatiques
    7. Communication environnementale
    8. Développement de l’économie privée
    9. Formation professionnelle en alternance
    10. Gestion des zones industrielle
    11. Appui à l’entreprenariat et l’innovation

(Voir la présentation de Mr Lotfi Boudakim).

1. L’Université devrait développer des compétences et des programmes de formation dans le domaine de l’innovation (Voir la présentation de Mr Lotfi Boudakim).
2. Evaluation une fois par année des activités et des résultats des relations de partenariat UE pour une instance externe (voir la présentation de Mr Allessandro Onaranta)
3. L’Université est appelée a développer ses relations de partenariat avec les entreprises afin d’augmenter son auto financement et la création d’emplois supplémentaire (voir la présentation de Mr Allessandro Onaranta).
4. création d’un espace de recherche commun (équipé par la technologie de pointe) destiné pour les entreprises et les structures universitaires de recherche (voir la présentation de Mr Diniele Caviglia)
5. Création d’un réseau de coopération UE intégrant les responsables du gouvernement, des universités et de secteur industriel (voir la présentation de Mr Nizar Ayadi).
6. D’une part, l’Université devrait financer certains projets de recherche conduisant à l’obtention de brevet et d’autre part, elle devrait chercher leur financement de la part d’organisations ou institutions nationales ou internationales.